

Elis annonce la mise à disposition de son document d'enregistrement universel 2023

Saint-Cloud, le 28 mars 2024 – Elis, leader mondial des services circulaires, annonce avoir déposé son document d'enregistrement universel 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 28 mars 2024 sous le numéro D.24-0206.

Le document d'enregistrement universel 2023 comprend :

- le rapport financier annuel, constitué des comptes consolidés, des comptes annuels, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise ;
- les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes ;
- les informations requises au titre du descriptif du programme de rachat d'actions.

Le document d'enregistrement universel 2023 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté ou téléchargé sur le site internet d'Elis :

<https://fr.elis.com/fr/groupe/relations-investisseurs/information-reglementee>

Le document d'enregistrement universel est également disponible sur le site de l'AMF :

www.amf-france.org.

Il sera disponible en version anglaise sur le site internet d'Elis le 4 avril 2024.

Contacts

Nicolas Buron

Directeur Relations Investisseurs, Financement et Trésorerie

Tél : +33 (0)1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com

Charline Lefauchaux

Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)1 75 49 98 15 - charline.lefauchaux@elis.com